

d'une campagne de presse formidable contre le bilinguisme et contre une forte partie des écoles catholiques. Cette campagne n'a cessé depuis et au cours des dernières élections fédérales elle a atteint le paroxysme de la violence et de l'injustice.

C'est à la suite de cette agitation dans le vrai sens du mot, soulevée par l'intervention de Mgr Fallon, représentant officiel de la "diplomatie épiscopale," que le Dr Merchant fut nommé pour faire enquête sur la situation des écoles bilingues, le 2 novembre 1910, quinze jours à peine après le manifeste de Goderich.

Nous n'examinerons pas en détail le rapport Merchant.¹ Pour tous ceux qui l'ont étudié avec impartialité, il est évident que le rapport du Dr Merchant, dans son ensemble est favorable aux écoles bilingues, conséquemment n'est pas de nature à occasionner le règlement XVII. Mais, comme l'agitation causée par Mgr Fallon se poursuivait, comme les Orangistes ameutaient l'opinion contre l'inertie du gouvernement, comme le premier ministre "n'avait plus de doute sur l'attitude des évêques de langue anglaise," *la politique du gouvernement fut d'écraser la minorité pour se rallier la majorité*. Et c'est là la seule et unique cause du règlement XVII.

Et, si nous n'avions pas les faits ci-dessus pour démontrer cette vérité, il suffirait de considérer la joie qu'ont éprouvée quelques membres de la "diplomatie épiscopale" de langue anglaise à l'établissement de ce règlement, pour être convaincu qu'elle considérait cette décision du gouvernement comme une victoire signalée.

Il n'est pas nécessaire de prouver que Mgr Fallon était éminemment favorable au règlement XVII et qu'il l'approuvait de tout cœur. Cependant, pour acquit de conscience, nous citerons quelques lignes d'une lettre qu'il adressait, le 26 janvier 1913, à l'hon. John-C. Kaine de Québec : "Que je considère le règlement XVII tant discuté comme éminemment juste et équitable, je l'ai déjà dit publiquement et privément et je suis prêt à le dire encore si jamais l'occasion s'en présente."

Un autre évêque de langue anglaise d'Ontario n'est pas moins explicite dans son approbation du règlement XVII. Voici ce qu'il dit, dans sa lettre de félicitations adressée à M. Hearst, lors de son avènement au poste de premier ministre de la province d'Ontario. Cette lettre est datée de N. B., le 6 octobre 1914: "Le défunt premier ministre fut

¹ Cette étude a été faite et on peut l'obtenir en s'adressant à l'Association canadienne française d'Éducation de l'Ontario, à Ottawa.